



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Projet d'arrêté prolongeant l'application de la législation sur la pêche en eau douce  
au plan d'eau « Etang les Gravières » de VINNEUF**

**PARTICIPATION DU PUBLIC  
SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS**

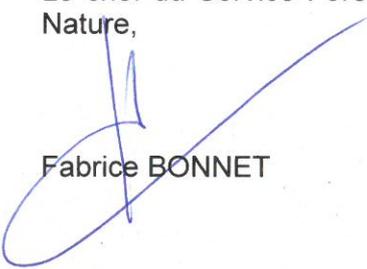
La consultation du public relative au projet d'arrêté susvisé s'est déroulée par voie électronique sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne **du 6 avril 2021 au 27 avril 2021 inclus**.

Pendant cette période, **aucun avis n'a été déposé sur la boîte de messagerie du service en charge de l'environnement de la DDT de l'Yonne**.

Aucune observation particulière n'a été formulée.

A Auxerre, le 28 avril 2021,

Pour le directeur départemental des  
territoires,  
Le chef du Service Forêt, Risques, Eau et  
Nature,

  
Fabrice BONNET